

Procès-Verbal

Séance du Conseil d'Établissement Elisabeth de Portes (CEt)

Date : mercredi 28 janvier 2026 à 19h30

Lieu : Association intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron
Route de l'Ancienne Scierie 12, 1263 Crassier

Présence :

Quart	Prénom Nom	Présence
Représentants des autorités intercommunales	Florence Pénard Déléguée du Conseil Intercommunal	Oui
	Gaëlle Miani – Présidente Déléguée du Conseil Intercommunal	Oui
	Pascaline Keller Déléguée du Comité de Direction	Non
	Sandrine Kilchenmann - Vice-Présidente Déléguée du Comité de Direction	Oui
Représentants des professionnels actifs au sein de l'ESEP	Philippe Ducommun-dit-Boudry (excusé) – Jean-Frédéric Favre Directeur	Oui
	Consuelo Job & Guillaume Héritier - PSPS Enseignante primaire – Animatrice santé	Oui Oui
	Julie Collignon Enseignante primaire	Excusée
	Martial Girardet Enseignant et doyen secondaire	Oui
Représentants des parents d'élèves de l'ESEP	Alessandro Magagna Eysins	Oui
	<i>A pourvoir</i>	-
	Marie-Christel Ciliberto Eysins	Excusée
	Virginie Otto – secrétaire La Rippe	Oui
Représentants des associations ou organisations locales concernées par la vie de l'ESEP	Alicia Perego Le Domaine Sous-Cors, Eysins	Excusée
	<i>A pourvoir</i>	-
	Marie Karasiewicz Bibliothécaire	Oui
	Sarah Loutenbach Co-directrice UAPE Asse et Boiron	Oui

1. Appel

2. Approbation de l'Ordre du jour

Gaëlle Miani demande si les membres sont d'accord d'ajouter un point dans les discussions collaboratives. En effet, elle aimerait avoir un retour de chaque membre pour établir un bilan de cette législature.

L'ordre du jour ainsi modifié est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 29 octobre 2025

Le PV est approuvé à la majorité.

4. Accueil du Président du Conseil des Elèves, Hayden Barros

Il nous présente les deux initiatives de l'année :

1. Demande d'un QR code pour payer au Bo'Resto
2. Augmenter le nombre de sandwiches pour le deuxième service car les élèves avaient l'impression qu'il y en avait moins. Monsieur Loevenbruck a pu répondre qu'ils mettent bien le même nombre, par contre, le nombre de panini et de sandwich est limité pour des questions politiques, donc il y en a rapidement plus, ce qui donne cette impression.

Hayden a également expliqué que les UAPE ont invité les délégués des classes pour venir visiter les structures, mais ils ne trouvent pas de dates communes pour l'organiser.

Le Conseil des Elèves a reçu un courrier des autorités communales qui les informe que la demande d'augmenter le nombre de serviettes hygiéniques a été bien reçue.

Hayden annonce que le bal des promotions a été annulé car les élèves doivent être engagés pour l'organiser (accompagnés des enseignants) mais sur les 6 classes de 11^{ème}, une seule a répondu présente donc cela ne sera pas possible.

Une initiative est actuellement en cours : l'ajout de deux nouvelles tables de ping-pong avec des filets ; cela pourrait aider pour les pauses de midi mais il faut mettre un règlement en place pour leur utilisation.

Virginie Otto demande comment se déroule la suite d'une initiative ; qui s'occupe de rédiger la lettre de demande auprès des autorités en charge (selon l'objet) ?

Martial Girardet précise que l'initiative retourne vers l'élève qui l'a présenté pour écrire la demande, mais il est aidé par des adultes.

Virginie Otto demande le rôle d'Hayden durant le Conseil des Elèves. Il répond qu'il explique les précédentes initiatives et s'occupe des votes, ainsi que des animations et de la bonne tenue de la séance.

Florence Pénard demande qu'est-ce qui a motivé Hayden à se présenter comme Président. Hayden répond qu'il aime aider les gens et il aimerait faire en sorte que les élèves se sentent bien au collège.

5. Communications de la Présidente

❖ Attribution de la demi-journée de congé

Le calendrier étant déjà fixé, c'est une formalité d'annoncer l'attribution du mercredi de congé avant l'Ascension par le CEt, mais normalement le CEt devrait le voter en amont.

Jean-Frédéric Favre ajoute que le CEt peut accorder une deuxième demi-journée, souvent attribuée au vendredi après-midi avant les vacances d'été. A l'ESEP, les élèves sont en congé ce jour-là pour cause de journée pédagogique mais il serait plus juste de ne donner qu'une demi-journée pour cette raison car c'est ce qui est fait dans la réalité. Donc la demi-journée accordée par le CEt serait intéressante à mettre ce jour-là en complément.

Pour que le calendrier soit publié en début d'année scolaire, il faudrait discuter de ces deux demi-journées en juin pour l'année scolaire qui suit.

- ❖ Gaëlle Miani annonce que l'Association des Parents d'Elèves a été officiellement dissolue le 22.01.2026 ; les fonds qui restaient ont été versés à l'APE Vaud. Si de nouveaux parents décident de mettre une nouvelle APE sur pied, l'APE Vaud donnera à ce moment là une somme de départ pour la relance d'une APE.
- ❖ Gaëlle Miani souhaite la bienvenue à Monsieur Héritier, présent à la séance et qui travaille pour l'unité PSPS avec Consuelo Job.

6. Communications des membres

❖ **Autorités intercommunales**

Sandrine Kilchenmann annonce qu'ils n'ont actuellement pas de secrétaire générale mais le processus de recrutement est en cours. C'est donc un membre du CODIR qui fait le lien avec la direction du parascolaire en tant que secrétaire ad interim.

❖ **Professionnels actifs au sein de l'ESEP**

Consuelo Job annonce qu'elle prend sa retraite à la fin de l'année mais que la transition s'est très bien passée puisqu'ils sont deux sur le même poste depuis deux ans.

Les membres de l'unité PSPS ont eu une formation sur le thème du racisme et ce sera également le cas pour tous les enseignants. Elle est contente car la précédente avait été donnée il y a très longtemps. Elle propose que le CEt participe à cela lors de la semaine sur le racisme.

Jean-Frédéric Favre ajoute que les formations et les projets de l'unité PSPS sont soutenus par l'établissement, mais également par l'Association intercommunale (AEE), donc même si l'unité PSPS n'a pas assez de budget, il y a d'autres ressources pour garder ces formations, ce qui n'est pas forcément le cas dans d'autres établissements scolaires.

❖ **Parents d'élèves**

Pas de communication.

❖ **Milieux concernés par la vie de l'établissement scolaire**

Sarah Loutenbach annonce que la coordinatrice pour l'inclusion est très active et que cela est très intéressant. Elle organise son emploi du temps (30%) entre les crèches et les UAPE en fonction notamment des bureaux disponibles mais fonctionne souvent à la demande ou s'il y a des situations qui demandent plus de temps à certains moments. Elle est assez souple au niveau des horaires, ce qui est une force, et elle organise aussi les demandes de soutiens éducatifs. C'est la FAJE qui finance son emploi mais il faudra voir si l'emploi tient dans le temps puisque des coupes budgétaires ont été annoncées.

Sarah Loutenbach revient sur les élections de la prochaine législature, qu'elle suit attentivement car cela impactera son travail en fonction des municipaux en charge des écoles.

Marie Karasiewicz profite des journées mondiales sans téléphones les 6, 7 et 8 février pour organiser quelque chose au sein de l'établissement le vendredi 6.

Ce jour-là, la bibliothèque sera ouverte sur les deux périodes de midi, avec l'organisation de jeux de société de groupe comme un Loup-Garou ou une chasse au trésor. Marie Karasiewicz va également descendre dans le préau pour faire participer tous les élèves et sortir quelques jeux pour réussir à faire poser le téléphone à ceux qui ne viennent pas dans la bibliothèque.

Elle a transmis cela aux enseignants via leur mode de communication hebdomadaire. Jean-Frédéric Favre annonce que cela va être annoncé aux élèves via les enseignants et que des flyers ont été affichés dans le hall d'entrée du Bo'Resto.

Marie Karasiewicz annonce qu'ils ont pu augmenter le choix et le nombre de jeux empruntables à la bibliothèque, ce qui permet aux élèves d'emprunter les jeux bruyants et de les utiliser au Bo'Resto par exemple.

Elle informe que l'apprenti va organiser un championnat de jeux d'échec, et que la semaine contre le racisme tombe sur la semaine de la lecture ce qui lui complique la mise en place de ses projets.

7. Points de situation

❖ **Demande de mise en place de casiers pour les élèves**

Jean-Frédéric Favre annonce que la réponse de l'AIAB vient d'arriver : ils ont étudié la demande, ont fait des appels d'offres pour avoir une idée du prix, mais ce n'est malheureusement pas leur priorité en ce moment. En effet, ils ont tous les luminaires des classes à changer ; ce serait donc trop conséquent au niveau du budget pour mettre les deux projets en place en même temps.

Les casiers seront mis à la place des vestiaires dont cela demande une étude approfondie pour voir s'il est vraiment optimal d'enlever les bancs et les vestiaires pour des casiers, et si oui, pour quels types de casier (casiers complets, mi-vestiaires mi-casier, etc).

Il précise que l'initiative a permis de faire avancer le sujet et de connaître les problématiques mais elle est mise en attente pour le moment. Il faudra voir si la demande revient de la part des élèves dans les années à venir.

❖ **Tri du papier sur les différents sites (école/UAPE)**

Sandrine Kilchenmann a fait la demande auprès des écoles primaires et elle a eu deux réponses sur 4 : pour ce qui est de La Rippe, il y a des poubelles de tri de l'UAPE pour le carton, le plastique, le PET et le papier, mais que c'est ensuite trié par la concierge donc ils ne savent pas si tout est trié ensuite ou non. Pour ce qui est de Gingins, que ce soit l'UAPE et l'école, le papier et le carton sont amenés à la déchetterie.

Sarah Loutenbach répond qu'à Chésereux il y a des poubelles différenciées, et que la nourriture est également triée, mais elle n'en sait pas plus.

Jean-Frédéric Favre ajoute qu'à Borex-Crassier le tri (PET, papier et carton) est effectué et que le tout va bien à la déchetterie, même les gros cartons.

Virginie Otto demande si le tri alimentaire est effectué dans toutes les UAPE/Bo'Resto et ce qu'ils en font. Sarah Loutenbach et Sandrine Kilchenmann répondent que c'est le cas à Chésereux mais à confirmer pour les autres structures. Benjamin Héritier ajoute qu'il a pu visiter le Bo'Resto avec sa classe il y a trois ans et que la gestion de la nourriture était telle qu'il n'y avait presque pas de déchets. Sarah Loutenbach ajuste en expliquant que les UAPE font plus de déchets que le Bo'Resto, et certaines plus que d'autres (comme Eysins), sans qu'ils en aient trouvé la raison. Ils avaient questionné ce qu'ils pouvaient faire des déchets alimentaires mais il n'était pas possible d'y donner à des associations. Certains collaborateurs partent parfois avec des restes, et les quantités sont discutées chaque semaine avec le chef pour faire le point mais cela reste compliqué à gérer.

Alessandro Magagna soulève quand même que bien que le tri soit effectué sur place, il n'y a pas eu de confirmation que les déchets sont bien évacués dans le respect du tri effectué en amont (sauf pour Borex-Crassier et Gingins). Cette évacuation est faite par les concierges ; eux-mêmes salariés par les communes dont ils dépendent.

L'information étant manquante pour les 3 autres communes, il a été conclu qu'il serait intéressant de rediscuter de cela lors d'une prochaine séance.

8. Discussion collaborative

❖ Thématique de l'écologie et de l'environnement

Le quart parents demande s'il serait possible de mutualiser les ressources pour que les différentes structures puissent se partager les jeux pour les faire tourner plutôt que de les acheter séparément.

Sarah Loutenbach répond que les UAPE se prêtent les jeux parmi et ils ont mis en place des caisses de jeux pour qu'ils sortent certaines caisses que durant un laps de temps avant de changer, afin que les enfants n'aient pas tous les jeux à disposition tout le temps.

Marie Karasiewicz précise qu'il est possible de racheter les pièces manquantes à l'unité selon les maisons d'édition. Elle explique qu'il est également possible de louer des jeux à la ludothèque et qu'il y a un catalogue entre les bibliothèques pour savoir ce que chacune a comme jeux ; cela leur a permis de trouver d'autres échiquiers dans les bibliothèques voisines pour le championnat qui sera organisé prochainement, mais également de pouvoir louer un échiquier géant pour la finale afin que cela soit plus facile à voir.

Marie Karasiewicz ajoute qu'elle a déjà eu des demandes d'échange par les UAPE ou les crèches, mais les catégories d'âge ne correspondent pas pour pouvoir prêter les jeux entre eux.

Sarah Loutenbach précise que les UAPE ont également un abonnement à la ludothèque de Nyon.

Jean-Frédéric Favre ajoute qu'ils ont terminé de poser les panneaux pour l'Espace Vivant qui indiquent tout ce qui a été fait. Gaëlle Miani demande si la communication est faite aux parents, mais Jean-Frédéric Favre répond qu'il attend que ce soit terminé à La Rippe (courant 2026) pour pouvoir mettre le site internet à jour et le communiquer aux parents.

❖ **Bilan sur la législature pour pouvoir rédiger un document à transmettre au CEt de la prochaine législature**

Gaelle Miani souhaite constituer un document qui résumerait ce qui a été fait au sein du CEt lors de cette législature. Cela permettrait également une transition avec le prochain CEt. Pour cela, elle aimerait connaître l'avis de chacun en faisant un tour de table, en rappelant tout d'abord les différents sujets qui ont été apportés :

- Mise en place du nom et du logo du CEt, ainsi que l'établissement d'un document cadre ;
- Thématique annuelle discutée lors du CEt ;
- Offrir un espace où chaque membre se sent à l'aise pour communiquer afin de permettre de relayer des problématiques et de trouver des solutions, ou d'interpeller la personne qui peut l'apporter.

Florence Pénard : arrivée en cours de législature, elle a trouvé l'idée des thématiques annuelles intéressantes et a pu constater que le CEt a pu débloquent des problématiques. La temporalité des discussions et des projets restent un peu problématiques ; il faut garder en tête que le CEt peut être force de proposition mais il est compliqué de mettre des projets en place. Elle remercie les membres pour la qualité des discussions, et relève que le CEt est un endroit calme où les discussions sont possibles, même si ensuite le relai depuis les différents quarts reste compliqué.

Sandrine Kilchenmann : déjà présente lors du précédent CEt, elle peut dire que ce CEt est beaucoup plus riche en discussion et en développement, car c'est un véritable lieu de partage. Il y a plus de transparence entre les membres et le relai d'informations est plus facile.

Sarah Loutenbach : est venue à la demande de Gaelle Miani, et même si elle redoutait un peu son arrivée et des discussions qui auraient cours (micro-ondes), elle se rend compte qu'elle est en confiance dans ce conseil et que cela lui a permis de discuter du sujet dans son ensemble, en entendant les différents prismes de toutes les parties.

Virginie Otto : est entrée au CEt en début de législature, elle a pu voir l'évolution du CEt durant ces cinq années. Elle précise qu'elle n'avait aucune attente en entrant dans ce conseil mais elle a été sollicitée de part et d'autres pour être le relai d'informations, ce qui lui a permis d'entrer dans beaucoup de sujets. Ce qu'elle a trouvé compliqué en début de législature, c'est que les membres étaient presque trop motivés par rapport à ce que le CEt est libre de faire, et cela en a refroidi plus d'un, car les projets étaient toujours freinés par quelqu'un ou quelque chose. Il a fallu attendre bien deux ans pour que le CEt trouve son rythme et devienne ce lieu de discussion et de partage. Elle conseille d'expliquer cela en début de législature, pour que le CEt conserve son espace de discussion et d'interpellation, tout en gardant à l'esprit que le CEt ne peut pas agir seul.

Alessandro Magagna : arrivé il y a deux ans, le rôle du quart parents au sein du CEt l'interpelle toujours car bien que les autres quarts aient tous des structures derrière eux, c'est bien plus compliqué pour le quart parents qui a 600 parents. Malgré les sollicitations que le quart parents a reçu, ils n'ont pas beaucoup de retours et de réponses à donner. La seule solution qui a été donnée par le CEt a été de conseiller le dépôt d'un postulat via une déléguée pour qu'un sujet avance ;

ce qu'il trouve triste et admet qu'il aurait aimé que le CEt soit force de proposition et de frappe, avec un nom, un logo. Au final, c'est un lieu de partage mais qui n'aboutit pas à des solutions ou des actes concrets. Il trouverait vraiment intéressant que le CEt porte les projets à l'unisson et ait son poids vis-à-vis des autres acteurs de la vie scolaires des enfants.

Martial Girardet : arrivé en cours de législature, il a pu bénéficier de l'aide du CEt dans la mise en place d'une procédure pour faciliter les réponses données aux initiatives des Elèves qui arrivent du Conseil des Elèves, ce qui a permis une coordination entre les associations (AEE, AIAB). Il rejoint les membres du quart parents que le cadre légal dans lequel le CEt peut agir doit absolument être clarifié en début de législature, en expliquant que le CEt est une plateforme d'échange. Pouvoir entendre la vision de chaque quart est très intéressant pour lui et permet d'aller plus loin dans les réflexions. Il remercie également la secrétaire pour la qualité des PVs ; étant donné que les séances du CEt peuvent parfois être très espacées, cela est bien utile de pouvoir relire les PVs ainsi détaillés pour se remettre dans les sujets.

Marie Karasiewicz : arrivée en cours de législature, elle a pu mettre beaucoup de choses en place grâce au CEt, notamment grâce aux thèmes annuels, qui lui donnaient une ligne directrice. Elle se rend compte de la chance qu'elle a d'avoir autant de liberté dans son poste et n'a que peu de comptes à rendre, mais le CEt est pour elle une source de motivation et lui permet de mieux comprendre la vie scolaire de manière générale. Ce qu'elle peut conseiller, c'est que les thèmes transparaissent mieux dans la vie scolaire de l'établissement afin que tout le monde travaille sur ces thèmes.

Consuelo Job : a participé au premier Conseil d'Etablissement (env. 2013) mais a été peu présente durant cette législature. Elle a tout de même pu voir une grande évolution dans le fonctionnement du CEt et trouve bien que le CEt ait sa signature avec son logo, ainsi que des thèmes annuels, sur lesquels elle s'est appuyée dans son travail.

Jean-Frédéric Favre : a participé qu'aux deux dernières séances, mais trouve intéressant d'avoir une telle plateforme d'échange et de propositions. Il entend la demande de mieux relayer les thèmes, ce qui pourrait tout à fait être effectué.

Gaëlle Miani remercie les différents membres et se charge d'élaborer le rapport.

9. Divers et propositions

Florence Pénard propose que le CEt aide le quart parents en début de législature pour se faire connaître et réussisse amener l'intérêt des parents à communiquer avec le quart parents. Elle propose que cela soit discuté lors de la première séance du CEt afin de trouver des solutions pour faire connaître le CEt.

Jean-Frédéric Favre confirme qu'ils mentionnent et expliquent ce qu'est le CEt lors de la séance de présentation des 1P qui aura lieu le lendemain.

10. Agender la prochaine séance

La prochaine séance est agendée pour le 29 avril 2026.

La séance est levée à 21h43.